COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 1er JUILLET 2020

117ème REUNION / CONSULTATION ECRITE

Face à l'impossibilité de réunir le quorum nécessaire, M. FREYBURGER, président du conseil d'administration, a été contraint d'annuler la réunion du conseil d'administration prévue le 1er juillet 2020. Il a décidé de lancer une consultation écrite le même jour, sur les points suivants qui figuraient à l'ordre du jour de la réunion prévue :

- Seuils de délégation au Directeur général en matière de dépenses
- Disposition relative à la durée de validité des délibérations
- Réduction de la redevance 2020 versée par la société Olipark
- SARREGUEMINES – Fonderie SESA - Convention de projet
- TALANGE – Ilots Pasteur – Convention de projet
- Avenants à des conventions foncières opérationnelles

La consultation écrite, contenant les rapports préparés par le Directeur général ainsi que les projets de convention et délibérations, a été adressée, par message électronique le 1er juillet 2020 par M. PROTH, responsable du service « Ressources humaines / Administration générale » aux 33 administrateurs titulaires, les suppléants correspondants ayant été mis en copie du message. Ils ont ainsi été invités à se prononcer sur les dossiers conformément aux modalités prévues par l'article 13 du règlement intérieur institutionnel. Les réponses aux votes, accompagnées d'éventuelles remarques et questions, étaient attendues au plus tard pour le 10 juillet 2020 (cf. tableau ci-après).

Le bilan de cette consultation écrite fait l'objet du présent compte rendu dont l'approbation est prévue lors de la réunion du conseil d'administration le 25 novembre 2020.
Le tableau ci-après présente les réponses reçues.

	TITULAIRES	**SUPPLEANTS**	Dossier écrit transmis le 01/07/2020	Date de la réponse
ETAT				
Collectivités territoriales	Claude DULAMON	Blaise GOURTAY	x	Suppléant - 08/07/2020
Urbanisme	Hervé VANLAER	Mireille MAESTRI	x	Titulaire – 08/07/2020
Logement	Claire CHAFFANJON	Jérôme GIURICI	x	Suppléant – 08/07/2020
Budget	Etienne EFFA	Anne-Françoise BARUTEAU	x	-

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	Dossier écrit transmis le 01/07/2020	Date de la réponse
REGION Grand Est				
	Valérie DEBORD	Henry LEMOINE	x	-
	Elisabeth DEL GENINI	Atissar HIBOUR	x	-
	Jean-Marie LALANDRE	Jean-Pierre LIOUVILLE	x	-
	Kévin PFEFFER	Laurence BURG	x	-
	Rémy SADOCCO	Thierry HORY	x	-
	Eric VILAIN	Thierry GOURLOT	x	Suppléant – 06/07/2020
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54				
	André CORZANI	Alain CASONI	x	-
	Alde HARMAND	Sylvie BALON	x	Titulaire – 03/07/2020
	Valérie BEAUSERT-LEICK	Véronique BILLOT	x	Titulaire – 10/07/2020
	Catherine BOURSIER	Audrey NORMAND	x	Titulaire – 05/07/2020
	Corinne LALANCE	Eric PENSALFINI	x	-
	Stéphane PIZELLE	Corinne MARCHAL-TARNUS	x	-
CONSEIL DEPARTEMENTAL 55				
	Stéphane PERRIN	Samuel HAZARD	x	Titulaire – 03/07/2020 – Suppléant – 07/07/2020
	Gérard ABBAS	Serge NAHANT	x	Titulaire – 07/07/2020
CONSEIL DEPARTEMENTAL 57				
	Rachel ZIROVNIK	Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF	x	Suppléante – 03/07/2020
	Julien FREYBURGER	Claude BITTE	x	Titulaire – 06/07/2020
	Jeanine BERVILLER	Jean-Claude CUNAT	x	Titulaire – 05/07/2020
	Patrick REICHHELD	Pierre ZENNER	x	-
	Gilbert SCHUH	Jean-Paul DASTILLUNG	x	Suppléant – 01/07/2020
	Dominique GROS	Eraldo MARRONI	x	-
CONSEIL DEPARTEMENTAL 88				
	Luc GERECKE	Christian TARANTOLA	x	Titulaire – 05/07/2020 – Suppléant – 05/07/2020
	Simon LECLERC	Martine GIMMILLARO	x	Titulaire – 03/07/2020
	Nathalie BABOUHOT	Véronique MARCOT	x	-

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	Dossier écrit et nominatif transmis le 18/05/2020	Date de la réponse
EPCI				
CA Epinal	Pascale DEAU	Philippe EYMARD	x	Titulaire – 02/07/2020
Metz Métropole	Guy BERGE	Roger PEULTIER	x	Titulaire – 07/07/2020
CA Bar le Duc Sud Meuse	Bernard DELVERT	Gérald MICHEL	x	Titulaire – 02/07/2020
Métropole du Grand Nancy	François WERNER	Michel CANDAT	x	Titulaire – 07/07/2020
autres EPCI	Jérôme END	Francis VOGT	x	Titulaire – 07/07/2020
	Moreno BRIZZI	Sébastien Jean STEINER	x	-

Le quorum est atteint avec 20 réponses reçues.

1. **Seuils de délégation au Directeur général en matière de dépenses**

Au terme de la consultation écrite, vus les éléments de présentation figurant dans le dossier, en ce qui concerne les seuils de délégation au Directeur Général en matière de dépenses, il est proposé de déléguer au Directeur Général l'autorisation de procéder à l'engagement des dépenses dans la limite de :

- 150 000 € HT par dépense destinée à être comptabilisée en classe 2 à l'exception des consignations et des baux emphytéotiques,
- 15 000 000 € HT par acquisition immobilière destinée à être stockée en classe 3 ainsi que pour les consignations et les baux emphytéotiques, entrant dans le cadre des missions de portage foncier de l'établissement,
- 5 000 000 € HT par marché public,
- 150 000 € HT par autre dépense.

Remarques / questions : sans objet

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	POUR
ETAT			
Collectivités territoriales	-	Blaise GOURTAY	X
Urbanisme	Hervé VANLAER	-	X
Logement	-	Jérôme GIURICI	X
REGION Grand Est			
	-	Thierry GOURLOT	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54			
	Alde HARMAND	-	X
	Valérie BEAUSERT-LEICK	-	X
	Catherine BOURSIER	-	X

CONSEIL DEPARTEMENTAL 55			
	Stéphane PERRIN	-	X
	Gérard ABBAS	-	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 57			
		Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF	X
	Julien FREYBURGER	-	X
	Jeanine BERVILLER	-	X
	-	Jean-Paul DASTILLUNG	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 88			
	Luc GERECKE	-	X
	Simon LECLERC	-	X
EPCI			
CA Epinal	Pascale DEAU	-	X
Metz Métropole	Guy BERGE	-	X
CA Bar le Duc Sud Meuse	Bernard DELVERT	-	X
Métropole du Grand Nancy	François WERNER	-	X
autres EPCI	Jérôme END	-	X

La délibération CA20/012 est adoptée avec 20 voix pour.

2. Disposition relative à la durée de validité des délibérations

Au terme de la consultation écrite, vus les éléments de présentation figurant dans le dossier, en ce qui concerne la disposition relative à la durée de validité des délibérations il est proposé :

- De décider que toute convention ou avenant examinés lors des réunions du bureau des 12 février et 10 juin 2020 et lors des réunions du conseil d'administration des 04 mars et 1er juillet 2020 qui ne seraient pas signés par tous ses signataires dans les douze mois (et non plus six mois) suivant la date d'approbation de la délibération par la préfecture de région, seront considérés comme automatiquement annulés
- De charger le Directeur général de mettre en œuvre cette disposition.

Remarques / questions : sans objet

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	POUR
ETAT			
Collectivités territoriales	-	Blaise GOURTAY	X
Urbanisme	Hervé VANLAER	-	X
Logement	-	Jérôme GIURICI	X
REGION Grand Est			
	-	Thierry GOURLOT	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54			
	Alde HARMAND	-	X
	Valérie BEAUSERT-LEICK	-	X
	Catherine BOURSIER	-	X

CONSEIL DEPARTEMENTAL 55			
	Stéphane PERRIN	-	X
	Gérard ABBAS	-	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 57			
		Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF	X
	Julien FREYBURGER	-	X
	Jeanine BERVILLER	-	X
	-	Jean-Paul DASTILLUNG	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 88			
	Luc GERECKE	-	X
	Simon LECLERC	-	X
EPCI			
CA Epinal	Pascale DEAU	-	X
Metz Métropole	Guy BERGE	-	X
CA Bar le Duc Sud Meuse	Bernard DELVERT	-	X
Métropole du Grand Nancy	François WERNER	-	X
autres EPCI	Jérôme END	-	X

La délibération CA20/013 est adoptée avec 20 voix pour.

3. Réduction de la redevance 2020 versée par la société Olipark

Au terme de la consultation écrite, vus les éléments de présentation figurant dans le dossier, en ce qui concerne la réduction de la redevance 2020 versée par la société Olipark il est proposé que le conseil d'administration accepte d'une part, de réduire le montant de la redevance 2020 à due proportion de la diminution du chiffre d'affaires et d'autre part, un différé de son paiement en début d'année 2022. Le niveau définitif sera ajusté au vue de la diminution réelle du chiffre d'affaires 2020 par rapport au chiffre d'affaires 2019.

Remarques / questions : sans objet

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	POUR
ETAT			
Collectivités territoriales	-	Blaise GOURTAY	X
Urbanisme	Hervé VANLAER	-	X
Logement	-	Jérôme GIURICI	X
REGION Grand Est			
	-	Thierry GOURLOT	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54			
	Alde HARMAND	-	X
	Valérie BEAUSERT-LEICK	-	X
	Catherine BOURSIER	-	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 55			
	Stéphane PERRIN	-	X
	Gérard ABBAS	-	X

CONSEIL DEPARTEMENTAL 57			
		Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF	X
	Julien FREYBURGER	-	X
	Jeanine BERVILLER	-	X
	-	Jean-Paul DASTILLUNG	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 88			
	Luc GERECKE	-	X
	Simon LECLERC	-	X
EPCI			
CA Epinal	Pascale DEAU	-	X
Metz Métropole	Guy BERGE	-	X
CA Bar le Duc Sud Meuse	Bernard DELVERT	-	X
Métropole du Grand Nancy	François WERNER	-	X
autres EPCI	Jérôme END	-	X

La délibération CA20/014 est adoptée avec 20 voix pour.

4. SARREGUEMINES – Fonderie SESA - Convention de projet

Au terme de la consultation écrite, vus les éléments de présentation figurant dans le dossier, en ce qui concerne la convention de projet « Sarreguemines – Fonderie SESA » il est proposé :

- d'approuver la convention à passer avec la commune de Sarreguemines annexée à la délibération, portant sur le site susvisé avec :

- les frais de portage ainsi que ceux de la gestion patrimoniale d'un montant prévisionnel de 358 000 € HT,
- les études de maîtrise d'œuvre d'un montant prévisionnel de 150 000 € HT pris en charge à 80% par l'EPFL et à 20% par la commune de Sarreguemines,
- les travaux de pré-aménagement (désamiantage, déconstruction, gestion de la pollution et remodelage de terrain) d'un montant prévisionnel de 1 500 000 € HT pris en charge à 100% par l'EPFL,

- de laisser le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la commune de Sarreguemines, la convention de projet annexée à la délibération,

- de charger le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions de ladite convention.

Remarques / questions : sans objet

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	POUR
ETAT			
Collectivités territoriales	-	Blaise GOURTAY	X
Urbanisme	Hervé VANLAER	-	X
Logement	-	Jérôme GIURICI	X
REGION Grand Est			
	-	Thierry GOURLOT	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54			
	Alde HARMAND	-	X
	Valérie BEAUSERT-LEICK	-	X
	Catherine BOURSIER	-	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 55			
	Stéphane PERRIN	-	X
	Gérard ABBAS	-	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 57			
		Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF	X
	Julien FREYBURGER	-	X
	Jeanine BERVILLER	-	X
	-	Jean-Paul DASTILLUNG	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 88			
	Luc GERECKE	-	X
	Simon LECLERC	-	X
EPCI			
CA Epinal	Pascale DEAU	-	X
Metz Métropole	Guy BERGE	-	X
CA Bar le Duc Sud Meuse	Bernard DELVERT	-	X
Métropole du Grand Nancy	François WERNER	-	X
autres EPCI	Jérôme END	-	X

La délibération CA20/015 est adoptée avec 20 voix pour.

5. TALANGE – Ilots Pasteur – Convention de projet

Au terme de la consultation écrite, vus les éléments de présentation figurant dans le dossier, en ce qui concerne la convention de projet « Talange – Ilots Pasteur » il est proposé :

- d'approuver la convention à passer avec la commune de Talange et la communauté de communes Rives de Moselle annexée à la délibération, portant sur l'acquisition, le portage et la cession du site susvisé d'une superficie de 5 ha 96 a 99ca, pour une enveloppe financière d'un montant prévisionnel de 500 000 € HT,

- de laisser le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la commune de Talange et la communauté de communes Rives de Moselle la convention de projet annexée à la délibération,

- de charger le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions de ladite convention.

Remarques / questions : sans objet

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	POUR
ETAT			
Collectivités territoriales	-	Blaise GOURTAY	X
Urbanisme	Hervé VANLAER	-	X
Logement	-	Jérôme GIURICI	X
REGION Grand Est			
	-	Thierry GOURLOT	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54			
	Alde HARMAND	-	X
	Valérie BEAUSERT-LEICK	-	X
	Catherine BOURSIER	-	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 55			
	Stéphane PERRIN	-	X
	Gérard ABBAS	-	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 57			
		Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF	X
	Julien FREYBURGER	-	X
	Jeanine BERVILLER	-	X
	-	Jean-Paul DASTILLUNG	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 88			
	Luc GERECKE	-	X
	Simon LECLERC	-	X
EPCI			
CA Epinal	Pascale DEAU	-	X
Metz Métropole	Guy BERGE	-	X
CA Bar le Duc Sud Meuse	Bernard DELVERT	-	X
Métropole du Grand Nancy	François WERNER	-	X
autres EPCI	Jérôme END	-	X

La délibération CA20/016 est adoptée avec 20 voix pour.

1. Avenants à des conventions foncières opérationnelles

Au terme de la consultation écrite, vu les éléments de présentation figurant dans le dossier, en ce qui concerne les avenants à des conventions foncières opérationnelles suivants :

- MALLELOY - Coteaux de la Rochatte - F08FC40G011 – Avenant n°1
  Prorogation des délais : 30/06/2021 au lieu du 30/06/2019
- FROUARD - ZAC de la Croix des Hussards - F08FC40G012 – Avenant n°1
  Prorogation des délais : 30/06/2021 au lieu du 30/06/2019
- CHALIGNY / NEUVES-MAISONS - ZAC Les Hauts de Moselle - F09FC40B011 – Avenant n°4
  Modification du périmètre : 20 ha 11 a au lieu de 13 ha 60 a
  Ajout d'une précision relative à la cession des biens expropriés

- MONDELANGE - Ilot rue d'Amnéville - F09FC70W003 – Avenant n°2
  Prorogation des délais : 30/06/2026 au lieu du 30/06/2021
  Modification de l'article 6.1 : Ajout des éléments sur la cession de biens expropriés et sur la minoration du fonds SRU
- MONDELANGE - Cœur ancien - F09FC70W012– Avenant n°1
  Modification du périmètre de surveillance : 6 ha 56 a 89 ca au lieu de 5 ha 20 a 77 ca
  Modification de l'article 6 : Ajout des éléments sur la minoration du fonds SRU
- MONDELANGE - Rue de Metz - F09FC70W014 - Avenant n°1
  Modification du périmètre de surveillance : 2 ha 75 a 38 ca au lieu de 1 ha 52 a 68 ca

il est proposé :

- d'approuver les avenants aux conventions à passer avec les collectivités tels que référencés dans la liste ci-après,

- de laisser le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer lesdits avenants,

- de charger le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions desdits avenants.

Remarques / questions : sans objet

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	POUR
ETAT			
Collectivités territoriales	-	Blaise GOURTAY	X
Urbanisme	Hervé VANLAER	-	X
Logement	-	Jérôme GIURICI	X
REGION Grand Est			
	-	Thierry GOURLOT	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 54			
	Alde HARMAND	-	X
	Valérie BEAUSERT-LEICK	-	X
	Catherine BOURSIER	-	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 55			
	Stéphane PERRIN	-	X
	Gérard ABBAS	-	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 57			
		Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF	X
	Julien FREYBURGER	-	X
	Jeanine BERVILLER	-	X
	-	Jean-Paul DASTILLUNG	X
CONSEIL DEPARTEMENTAL 88			
	Luc GERECKE	-	X
	Simon LECLERC	-	X
EPCI			
CA Epinal	Pascale DEAU	-	X
Metz Métropole	Guy BERGE	-	X

CA Bar le Duc Sud Meuse	Bernard DELVERT	-	X
Métropole du Grand Nancy	François WERNER	-	X
autres EPCI	Jérôme END	-	X

La délibération CA20/017 est adoptée avec 20 voix pour.

Les délibérations ont été approuvées par la Préfète de Région le 29 juillet 2020.

Le Directeur Général de l'EPFL,

Alain TOUBOL

Le Président du conseil d'administration,

Julien FREYBURGER